LA CRISE ECONOMIQUE

LA SITUATION DE LA MÉTALLURGIE DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Citons encore à HAUTMONT le cas d'une fabrique de fers à cheval, qui, quoique travaillant jour le jour, conserve tout son personnel employé à des travaux de nettoyage. Enfin cette dernière nous donne l'exemple du chômage alternatif. Elle occupe 80 personnes au lieu de 150 et par groupe de 10 les ouvriers chôment une semaine alternativement.

A MAUBEUGE, dans une fabrique de fer, le personnel ramené de 600 à 320 ouvriers travaille 4 jours par semaine. Une fonderie compte 100 ouvriers de moins qu'en 1931. Une aciérie a réduit de 40 % son personnel.

Chez un fournisseur de constructeurs de matériel roulant, l'effectif est réduit de 900 à 800, et on ne fournit plus en produits finis que 7.000 tonnes par mois environ au lieu de 10.000 normalement.

Un constructeur de matériel roulant, plus favorisé par des nouvelles commandes n'a congédié que très peu d'employés et la semaine de travail est encore chez lui de 43 heures.

A FERRIÈRE-LA-GRANDE on travaille ici de 28 à 25 heures par semaine avec un personnel réduit de 1/8e. Là, dans une forge-chaudronnerie-tuyauterie, la marche est normale.

A MARPENT, dans un atelier de construction de matériel roulant, le personnel a été ramené de 2.000 à 1.400, mais la semaine de travail reste de 48 heures. Il y a lieu toutefois de signaler qu'il a été établi une baisse de salaires.

A JEUMONT, chez le plus gros employeur du Bassin de la Sambre, on n'a congédié que quelques centaines de personnes, des étrangers pour la plupart.

Les étrangers

Nous avons choisi quelques exemples typiques d'usines de la région. On pourrait les multiplier.

Il ressort dans l'ensemble que : ça et là, mais assez rarement, les salaires ont été baissés ; que le chômage partiel est sinon général du moins fréquent et important ; enfin qu'il y a relativement peu de chômage complet.

A noter que parmi les chômeurs complets, la proportion d'étrangers est assez élevée.

Depuis la guerre le Bassin de la Sambre était devenu le centre de ralliement des travailleurs venus d'au delà de nos frontières.

Nous verrons par la suite le problème délicat que crée leur présence dans le Bassin en proie au malaise économique, mais avant, nous dresserons le tableau du chômage dans quelques localités.

Pour suivre: **Les chômeurs complets, les chômeurs partiels français et étrangers à Maubeuge et à Louvroil.**

LA BAISSE DES SALAIRES dans la région de Roubaix-Tourcoing

Dans le textile, l'assemblée générale des patrons indépendants ayant repoussé les propositions transactionnelles, chacune des parties reprend sa liberté

Nous avons relaté hier les diverses entrevues qui avaient réuni dans le cabinet de M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail, à La Madeleine, les délégations des représentants des Industriels indépendants du textile de Roubaix-Tourcoing et des syndicats ouvriers cégétistes et libres.

Ces entrevues venaient terminer toute la série des rencontres prévues par l'accord Laval.

Le point final semble avoir été mis à ces pourparlers hier, à Roubaix. Les Industriels indépendants se sont, en effet, réunis en assemblée générale à leur siège, 14, rue de Tourcoing et ont examiné les propositions transactionnelles que les représentants ouvriers avaient faites lors de l'entrevue chez M. Gervois.

L'assemblée repoussa ces propositions. En conséquence et suivant les termes de l'accord Laval, « l'accord n'ayant pu se faire entre les parties, chacun reprend sa liberté ».

Coefficient et date d'application de baisse facultatifs

Comme nous demandions des précisions à M. Wiart, secrétaire du groupe des Industriels indépendants ; celui-ci nous a répondu : « Je ne puis vous donner de précisions catégoriques sur la proposition transactionnelle des ouvriers qui comportait une demande de réduction du coefficient de baisse.

« C'est ce point de vue que nous avons présenté à notre assemblée et qui a été repoussé par elle ».

— Alors, c'est une baisse de 10 %, et pour quelle date ?

— Non, il ne s'agit pas de 10 % et il n'y a pas de date précise : chacun reprend sa liberté, dit l'accord Laval, a phrase est prise au pied de la lettre. **Chacun de nos adhérents est libre de ne pas baisser ou de le faire à la date et au coefficient qui lui plairont ».**

Ajoutons enfin, pour terminer, qu'on avait parlé que cette mesure de baisse des salaires serait également adoptée par le Consortium Textile ; si nous ne nous trompons pas, ce serait chose faite depuis une quinzaine.

Dimanche assemblée générale des syndiqués cégétistes de la Métallurgie

A la Bourse du Travail, nous avons rencontré M. Dhont, secrétaire du Syndicat de la Métallurgie, à qui nous avons demandé quelle serait l'attitude de son groupement.

« Il est difficile de vous faire une déclaration avant nos assemblées, nous dit-il ; pour aujourd'hui nous enregistrons la décision brusque de l'assemblée patronale. Nos adhérents se réunissent dimanche, la situation leur sera exposée complètement ce jour-là ».

Des précisions données par les Syndicats libres de la métallurgie

Le Secrétariat des Syndicats libres de la Métallurgie de Roubaix-Tourcoing, nous communique :

« A la suite de l'entrevue qui a eu lieu dans le cabinet de M. Gervois, mardi dernier, sous forme de commission mixte pour la question des salaires en métallurgie, les délégués des Syndicats libres tiennent à apporter les précisions suivantes :

» L'accord signé le 25 août dernier entre les représentants patronaux et ouvriers a marqué le coefficient 6.94 pour les discussions relatives à des baisses éventuelles de salaires, de même que le coefficient 7.16 marquait le point de départ des discussions en hausse.

» Le passage du coefficient 6.94 à 6.49 marque une différence du coût de la vie de 6,6 %. On ne peut donc sortir des termes du contrat pour tenter de justifier, en regard du coût de la vie, une baisse de salaires de 10 %.

« Sous l'aspect du coût de la vie, la baisse de 6.6 % devrait d'ailleurs être adoucie. C'est qu'en effet le coefficient des salaires sans baisse nouvelle n'est dans l'ensemble, que sensiblement équivalent au coût de la vie.

» C'est pourquoi les représentants des Syndicats libres auraient accepté une proposition transactionnelle et au besoin une médiation.

» C'est dire qu'ils ne peuvent nullement accepter une baisse de salaires de 10 % et que cette décision patronale ne peut que rencontrer leur protestation ».

LE CHOMAGE DANS LES MINES DU DOUAISIS

Le chômage se poursuit dans les mines du Douaisis.

Aujourd'hui jeudi, les quelque 2.000 ouvriers des fosses Bonnel, Barroris et l'Archevêque ne travailleront pas. Ces puits appartiennent à la Concession des Mines d'Aniche.

LE B. I. T. S'OCCUPE DE LA QUESTION DU TRAVAIL DANS LE TEXTILE

La 56e session du Conseil d'administration du B. I. T. s'est ouverte hier matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Mahaim, représentant de la Belgique. Les représentants français au Conseil sont MM. Piquenard, pour le gouvernement ; Lambert Ribot, pour les patrons, et M. Léon Jouhaux pour les ouvriers.

Le Conseil a examiné les déclarations de la commission spéciale chargée d'étudier les conditions de travail dans l'industrie textile.

Cette commission avait établi un projet de questionnaire, qui a provoqué des critiques de la part d'un certain nombre de gouvernements et d'organisations. Le Conseil était sollicité par la commission d'entreprendre l'enquête sur les conditions dans l'industrie du textile, en se basant sur un nouveau projet de questionnaire, qui lui a été soumis. Aucune décision n'a encore été prise. le vote aura lieu ce matin, à 10 heures.

UNE GROSSE FIRME MÉTALLURGIQUE ALLEMANDE A FERMÉ SES PORTES

L'usine métallurgique Frédrich Alfred Rheinhausen, qui fait partie du Consortium du groupe Frédéric, suspendra provisoirement son exploitation à partir du 16 janvier, 4.250 ouvriers sont frappés par cette mesure. La direction espère pouvoir reprendre une partie de son personnel à partir du 6 février prochain.

UNE AFFAIRE FINANCIÈRE DEVANT LES JUGES D'AMIENS

La Cour d'Appel d'Amiens, toutes chambres réunies, était appelée hier mercredi à se prononcer sur une affaire assez délicate qui lui était soumise à la suite d'un arrêt de la Cour de Cassation annulant une décision de la Cour de Paris du 23 mars 1928.

Cette instance avait été introduite à la requête des obligataires de la Société de Charbonnages Ottomans d'Héraclée au sujet du paiement des emprunts 4 1/4 % et 5 %, les porteurs prétendaient se faire payer en or les coupons échus et les titres amortis.

Le Tribunal Civil de la Seine avait fait droit, le 23 février 1927 aux conclusions des demandeurs et décidé que la Société lors de l'émission de ses obligations en 1909 et 1913 avait pris vis-à-vis de ses souscripteurs l'engagement de leur payer en or ou en valeur correspondant à l'or les coupons et l'amortissement de ses obligations.

La Cour de Paris avait infirmé ce jugement disant notamment que le contrat avait réservé aux obligataires une option de change qui leur permettrait de se faire payer leurs coupons ou le capital de leurs titres amortis, soit à Constantinople, en monnaie d'or ou en or ottoman, soit à Paris, en francs français, soit à Genève en monnaie suisse au cours du change sur Paris.

C'est cet arrêt qui a été cassé. Dans ses attendus la Cour Suprême, décide notamment que : « Toute stipulation d'un paiement-or équivaut pour les souscripteurs d'un emprunt international non à une option de change mais à la garantie que les sommes qui leur sont dues leur seront payées sur une base fixe indépendante des cours des devises », de telle sorte que les créanciers puissent toujours avoir l'assurance quel que soit le lieu du paiement, de toucher une valeur identique par rapport à l'or.

Me Grasset du barreau de Montpellier a développé les conclusions de Me Vassel, avoué, soutenant le point de vue des obligataires demandeurs puis Me Bernard, de Paris, a plaidé pour la Société défenderesse sur conclusions de Me Guiot.

Mercredi prochain, la Cour se réunira pour entendre les conclusions de l'avocat général.

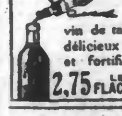

En ajoutant un flacon d'EXTRAIT NOIROT AU QUINQUINA à un litre de vin de table on obtient aussitôt un délicieux Vin au Quinquina tonique et fortifiant non médicamenteux.

2,75 LE FLACON Pharmacies, Drogueries, Herboristeries, Salons d'Alimentation.

NOUVEAU GOUVERNEMENT CANTONAIS INDÉPENDANT

On mande de Hong Kong qu'il semble bien prouvé maintenant que le général Tchang Tcha Tong, gouverneur militaire de Canton, établit à lui seul un nouveau gouvernement cantonais indépendant.

M. Sou, venant de Sanghaï, est arrivé à Canton.

Après l'arrestation des bandits de Roubaix

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aussitôt dit, aussitôt fait ! « Nous frappons trois coups à la porte. Une demoiselle vient nous ouvrir. En voyant nos revolvers braqués elle s'enfuit en criant. Nous pénétrons dans la recette, nos brownings au poing pour maintenir le personnel en respect.

» Nous voulons de l'argent, avons-nous déclaré, j'ai mis mon revolver en poche et j'ai fouillé les tiroirs, tandis que Kistiaens, l'arme en main, veillait à ce que personne ne bougeât. J'ai trouvé 43.000 francs. Quelques billets ont été perdus mais Kistiaens a pu les ramasser ».

On remarque que Ovaere prétend n'avoir enlevé que 43.000 francs, alors qu'en réalité 48.700 fr. ont été volés.

Il a des raisons pour cela, il ne veut pas qu'en faisant le décompte de ses dépenses, on puisse se rendre compte qu'il a arrosé certains amis, et par là-même, établir des complicités.

Le bandit prétend également qu'aucun coup de feu n'a été tiré à l'intérieur du bureau de poste. Nouveau mensonge, puisque l'on y a trouvé une balle.

Il ajoute que sa sœur n'a pris aucune part au cambriolage.

Continuant à décrire son emploi du temps. Il poursuit en déclarant qu'ils ont pris la fuite en Belgique. Ils se sont réfugiés dans une carrière sur le territoire de Mouscron, où ils ont fait le partage égal du butin, soit 21.500 francs pour chacun.

Dans cette carrière ils ont passé la nuit et la journée du lendemain.

Le soir ils sont arrivés à Ronbaix, d'où ils sont repartis à Paris et à Bobigny. Y ayant passé la journée, le soir même ils rentraient à Ronbaix, où le taxi de M. Bothier, les déposait à l'angle des rues de Tourcoing et Duflot.

Vendredi matin, avant l'aube, ils arrivaient en Belgique, aux Ballons, où ils restaient jusqu'à dimanche soir.

TRAQUÉS

Alors ils rentraient à Tourcoing, où ils couchaient dans une maison vide.

Le lendemain ils dormaient de nouveau à Tourcoing, dans une habitation en construction du boulevard Industriel.

Dans la matinée de mardi, vers 11 h. ils étaient de retour à Roubaix.

Ils passaient voir la sœur d'Ovaere.

« A 13 h. 30, nous sommes arrivés chez Deveerman. Nous lui avons demandé une paire de ciseaux pour nous couper les cheveux.

« J'allais tailler ceux de Kistiaens quand la sûreté est arrivée.

» Sans nous vêtir, nous chausser, ni nous coiffer, nous avons pris la fuite par les toits ».

Comme on lui demandait quelles étaient ses intentions, il répondit : « Nous voulions repartir à Paris ».

KISTIAENS RÉPOND D'UNE FAÇON IDENTIQUE

Interrogé après Ovaere, Kistiaens, répondit d'une manière identique. Il ajouta qu'à Marcq, comme à Roubaix ce fut Ovaere qui s'empara de l'argent tandis que lui-même tenait le personnel en respect.

Le bandit ne manqua de préciser que dans le grenier de l'habitation de Deveerman, Ovaere avait formé le projet de mettre fin à ses jours : « C'est moi qui l'en dissuadai ».

Kistiaens, fait ressortir qu'il préférerait avoir une balle dans la tête : « J'aurais pu tuer des agents », dit-il laconiquement.

Toutes ses autres déclarations, concordent avec celles d'Ovaere. Cependant les deux bandits se contredisent sur un point. On a vu qu'Ovaere semblait vouloir retourner à Paris. Kistiaens par contre affirme qu'ils devaient repartir en Belgique.

DEVEERMAN SE DÉFEND

Deveerman s'obstine à prétendre que les bandits étaient chez lui depuis trois quarts d'heure seulement quand les policiers firent irruption chez lui.

Ovaere, qu'il connaissait depuis huit ans, mais qu'il avait perdu de vue depuis, est venu le trouver pour se raser, prétendant que chez un coiffeur ils auraient été reconnus.

Ils ont également commandé un litre de bière, qu'ils ont omis de payer.

Ils ont demandé des pantoufles pour se mettre à l'aise, prétextant que depuis huit jours, ils ne s'étaient pas déchaussés. Kistiaens a rasé Ovaere.

C'est à ce moment que la police est intervenue. Il n'ont pas eu le temps de se revêtir.

« Ils m'ont proposé de les accompagner au grenier. J'ai opposé un refus formel » (sic.).

» Quand ils sont arrivés, je n'avais pas manqué de leur exposer quels risques je courais en les recevant.

» Ils m'ont rassuré sur ce point en disant : « Ne t'en fais pas ; dans une demi-heure nous repartons ».

LA MAITRESSE DE DEVEERMAN S'EXPLIQUE

Mercédès Constant, la maîtresse du recéleur, explique avec candeur qu'elle ignorait tout.

« Lundi soir, dit-elle, je dînais avec ma belle-mère (la mère de Deveerman). J'ignore ce qui s'est passé. Je suis montée me coucher, tandis que Victor lisait un magazine. Je n'ai entendu aucun bruit sur le palier, je ne sais pas ce qui a pu se passer lundi soir. Mais je suis persuadée que mardi matin, personne ne se trouvait dans la maison ».

Mercédès Constant a été laissée en liberté provisoire.

LE DÉPART DE ROUBAIX

Après leur interrogatoire dans la soirée de mardi et dans la nuit de mardi à mercredi, les bandits Alphonse Ovaere, Daniel Kistiaens et l'hôte complaisant qui les héberge au moins pendant « une demi-heure », Victor Deveerman, trouvèrent un asile dans les locaux de la Sûreté, à Roubaix, où ils avaient été conduits immédiatement après leur arrestation.

C'est hier matin seulement, que M. Desmettre, commissaire central, les fit conduire à Lille, pour les déférer au Parquet.

Il ne fallait pas songer à les emmener par le train, comme des repris de justice ordinaires. Leur passage, rue de la Gare eût pu provoquer divers mouvements hostiles de la foule à l'égard des bandits, ce qu'il vaut mieux toujours éviter.

L'état de Daniel Kistiaens, blessé aux deux pieds, n'aurait pas permis en outre à ce dernier de se rendre à la station.

Aussi M. Desmettre crut-il préférable de mener les deux inculpés en voiture.

DANS LA VOITURE D'AMBULANCE

Il sollicita la voiture d'ambulance de l'Hôpital de la Fraternité.

Celle-ci, vers 10 heures, vint se ranger rue de l'Hôtel-de-Ville, devant la petite porte des services de la Sûreté, qui est réservée au personnel de la police.

Toutes les précautions avaient été prises pour éloigner les curieux désireux d'assister à l'embarquement des deux bandits.

Cependant, à cet instant, 200 personnes environ stationnaient aux abords de l'Hôtel de Ville, tant dans la rue du Maréchal-Foch, que dans la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Parmi elles-ci, se trouvaient la concubine de Deveerman, Mercédès Constant, et une sœur d'Ovaere.

Ce fut d'abord K. Mercédès que portaient sur leurs bras deux agents. Il paraissait fort abattu et ses blessures semblaient le faire souffrir.

Deveerman fut alors conduit dans la voiture. Il avait conservé l'aspect renfrogné qui ne l'avait pas quitté depuis la veille, depuis son arrestation.

« BON COURAGE ! »

Ovaere sortit enfin, assez élégamment vêtu, chapeauté. Avec son allure de bourgeois, correctement mis, il avait perdu cet aspect peu sympathique que tous s'accordent à lui trouver.

Le bandit n'était pas autrement ému et arborait une face presque souriante. Au moment où il mettait le pied sur le marche-pied de l'automobile, sa sœur lui cria « du courage ». Très maître de soi, le bandit se retourna et remercia en envoyant un baiser du bout des doigts vers la femme qui pleurait.

Quand les deux malfaiteurs et leur comparse eurent pris place dans la voiture, six agents de sûreté vinrent les rejoindre et l'automobile démarra à toute allure vers Lille.

AU PARQUET DE LILLE

La voiture stationna un moment à la porte du Palais. Une foule dense l'entoura bientôt, témoignant, en termes non équivoques, son mépris pour les bandits et sa satisfaction pour une capture aussi bien réussie. Le service d'ordre, assuré par les gendarmes Merlen et Leroy dut bientôt la faire reculer.

A 10 h. 40, Ovaere était conduit sous bonne escorte dans le cabinet du juge d'instruction Thiébaut, où il fut procédé aux formalités de l'interrogatoire d'identité. Puis c'est le tour de Deveerman qui passe parmi la foule en baissant la tête, la casquette sur les oreilles, faisant l'impossible pour que le photographe ne fixe pas ses traits pour nos lecteurs.

L'interrogatoire de Kistiaens, blessé comme l'on sait aux deux pieds par l'agent Lutun, se fit dans la voiture d'ambulance par M. Thibaut, accompagné de son greffier, M. Brière.

Un peu plus tard, Ovaere devait monter de nouveau au Parquet, interrogé cette fois par M. Thermes, juge d'instruction, au sujet de l'affaire de Marcq-en-Barœul.

L'ATTITUDE DES DEUX BANDITS

Ovaere est calme. Il dévisage les spectateurs et les photographes. Aucun regard ne lui fait baisser les yeux. Un incident révèle mieux son caractère que la plus longue des descriptions.

Dans la voiture qui va le ramener vers la maison centrale de Loos, il fixe avec haine un journaliste qui accomplit simplement la tâche qui lui a été assignée.

Les deux regards se croisent :

— Vous nous en voulez ?

Lui, en grinçant des dents, répond rageusement :

— Oui, vous nous causez trop de préjudice !

La presse n'a qu'à se flatter d'avoir ainsi réussi à s'attirer la haine du bandit Ovaere.

...Kistiaens a honte de son acte. S'il le pouvait, il se vollerait la face. Il a des regrets tardifs et peut-être, qui sait, des remords. Il doit être, si je ne me trompe, l'homme à tout faire de son complice Ovaere.

J'ai recueilli une anecdote sur ce bandit qui a, d'ailleurs les apparences de la vérité, et qui nous livre Kistiaens avec toute sa simplicité cynique. Un jour, il ramena pour ses frères et sœurs, un magnifique Pathé-Baby. Le bon Daniel L'appareil venait paraît-il, du presbytère de Notre-Dame, à Roubaix. On devine la joie dans le foyer, d'autant plus qu'il cachait évidemment son vol, parlant de fraudes merveilleuses et de la Belgique « où tout est pour rien ».

Ainsi Kistiaens voulait éblouir son entourage, passer pour l'homme riche et généreux de la famille. Il payait d'ailleurs d'abondantes tournées à ses camarades... Inconscience ? Cynisme ? Folie des grandeurs ?

...Il semble que le bandit faisait montre en l'occurrence d'une singulière imprudence. A moins qu'il ait perdu tout sentiment des choses possibles et de celles pour lesquelles les risques sont si grands qu'elles paraîtraient insensées à des esprits bien équilibrés.

A LA PRISON DE LOOS

Toujours sous bonne escorte et solidement enchaînés, Ovaere et Kistiaens, après ce bref interrogatoire, ont été dirigés sur la prison de Loos.

Pour les Anciens G. V. C.

Le Comité de la F. N. des Anciens G. V. C. du Front, régions du Nord et de l'Est, vient d'adresser à tous les partis politiques de France, représentés à la Chambre ou au Sénat, la lettre suivante:

« La Fédération Nationale des Anciens G. V. C. du Front (régions du Nord et de l'Est), dont les membres sont injustement exclus du droit à la carte et au titre de combattant, à l'honneur de vous adresser quelques tracts la concernant et vous prie de les étudier avec équité et bienveillance pour vous juger du bien-fondé de sa revendication.

» Elle vous serait reconnaissante de lui faire connaître, après avoir pris connaissance de ces différents documents et doléances, l'opinion des élus de votre Parti à ce sujet et l'attitude qu'ils comptent observer quand viendra en discussion à la Chambre, le projet d'extension des droits à la Carte du Combattant à tous les vrais méritants.

» Veuillez agréer, etc... ».

Pour la F. N. des Anciens G. V. C. du Front, le Secrétaire : G. Théry.

D'autre part, la F. N. adresse aux anciens G. V. C. un appel disant notamment :

« Camarades anciens G. V. C. des secteurs de Furnes, Dunkerque, Cassel, Hondschoote, Lille, Hazebrouck, Arras, Béthune, Valenciennes, Douain, Cambrai Nancy, Verdun, ou tous autres secteurs du front, unissez-vous dans votre intérêt ne manques pas à ce devoir de solidarité.

» Pour les adhésions ou toute demande de renseignements écrire à M. le Secrétaire-Trésorier de la F. N. des Anciens G. V. C. du Front, 40, rue du Rempart, à Valenciennes (Nord), en ayant soin de joindre un timbre de 0.50 pour la réponse. »

POUR LES ANCIENS COLONIAUX

« L'Union Nationale des Anciens Combattants Coloniaux (U.N.A.C.C.) dont le président général est le général Marchand, le héros de Fachoda, et le siège social est 9, rue Castex, Paris (4e), invite les 42.292 anciens combattants coloniaux de se faire connaître afin qu'elle puisse suivre et faire aboutir au plus tôt leur demande. »

Qui est là ? Qui est là ?

Elle sursautait au moindre bruit.

« Après une attaque de grippe j'avais « les nerfs exacerbés et ne pouvais dormir. « Je tremblais à tous les bruits inattendus et sursautais au moindre coup « frappé à la porte. C'est alors que mon « mari, à bout de remèdes, eut l'idée « de m'acheter un flacon de Phosférine. « J'en pris quotidiennement des doses « régulières. Dès le troisième jour je me « sentais déjà mieux. Après le premier « flacon, je n'avais plus de frayeurs « insolites ni de tremblements. J'ai « maintenant recouvré mon calme normal et mon appétit. Je crois sincèrement que bien des personnes peuvent « obtenir les meilleurs résultats en usant « de la Phosférine ». Mme A. P.

Toute personne qui souffre des nerfs devrait essayer la Phosférine qui, sous forme de phosphore assimilable, etc., renferme de puissants toniques, véritables aliments de la substance cérébrale et des cellules nerveuses. La Phosférine enraye très facilement toutes les dépressions, tous les troubles nerveux. Rendez-vous compte vous-même de son efficacité. Essayez la Phosférine, vous serez étonné du résultat.

Pour toutes les affections nerveuses

PHOSFERINE

Dans toutes les pharmacies, 9 fr. 75 le flacon (impôt compris)

Le grand flacon à dose triple : 19 fr. 10

UNE FOLLE TUA SA MÈRE L'ENTERRA, PUIS SE PENDIT

Il y a quelques jours, deux femmes habitant Mignerettes (Loiret) avaient disparu mystérieusement. Les gendarmes ont découvert le cadavre de l'une d'elles, Mme Garrignou, 57 ans, pendu dans le grenier. Sa mère, Mme Saligot, 83 ans, demeurait introuvable ; enfin des fouilles ayant été effectuées dans le jardin, on a trouvé son cadavre enterré sous un tas de fumier. Elle avait été assommée à l'aide d'une bûche, par sa fille, puis celle-ci l'avait enterrée et s'était pendue. On croit que la meurtrière a agi dans un moment de folie.

Toile te du Jeudi

Tous les jeudis, frictionnez la tête de vos enfants à la «Marie-Rose». C'est un merveilleux liquide végétal parfumé qui tue Poux et Lentes dans toutes les chevelures : 3 fr. 75 le flacon. Pharmacies, Herboristeries. *Exigez* la « Marie-Rose » pour réussir.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Opérations effectuées dans le département du Nord pendant le mois de décembre 1931 :

Versements reçus de 26.222 déposants dont 2.961 nouveaux : 38.280.268 fr.

Remboursements à 10.864 déposants dont 1.285 pour solde : 18.921.833 fr.

Excédent des versements : 19.358.435 fr.

Pour développer le Tourisme Nord-Africain

l'organisation touristique de la Cie Gle Transatlantique

LA SOCIETE DES VOYAGES ET HOTELS NORD-AFRICAIN

crée des

CIRCUITS DE PROPAGANDE

a) en Algérie et Tunisie

Départs les 21 Février, 2 et 16 Mars

Francs : 4.150

b) en Algérie et Maroc

Départs les 9 Février et 22 Mars

Francs . 5.300

INSCRIPTIONS LIMITÉES

BROCHURE ARTISTIQUE « R » ENVOYÉE GRACIEUSEMENT

Salon Arabe, 6, r. Auber, Paris toutes Agences de Voyages et de la Cie Gle Transatlantique LILLE, ROUBAIX, TOURCOING

NOMINATIONS DANS LES P. T. T.

L' « Officiel » publie les nominations suivantes des P. T. T. :

Surveillantes : A Lille chèques, Mme Chinot, de Paris chèques ; à Hazebrouck Mlle Cuvelier, de Roubaix ; à Metz, Mlle Roth, de Roubaix ; à Saint-Omer, Mlle Riquembourg, de Calais ; à Lille chèques Mme Lamblin, de Marseille.

Receveuse : Mme Cérou, surveillante à Lille.

Chèques postaux : Sont promus receveurs de 2e classe : Le Madeleine, M. Littner, contrôleur principal à Tri-Sud-Ouest, receveur et receveuses de 3e classe. — Hesdin : M. Réonier, receveur de classe à Tonneins (Lot-et-Garonne). — Savay : M. Villeneuve, contrôleur à Niort. — Jeumont : M. Deleuse, contrôleur à Paris 42. — Moreuil (Somme), : M. Macabiou, receveur principal division. services télégraphiques. — Roye (Somme) : Louvel, receveur Bordeaux, division régionale. — Lille-Esquermes : M. Follain, receveur 4e classe, sur place.

Receveurs et receveuses de 4e classe : Guines-en-Calaisis : M. Mortileau, Vanves-Rinxent. — M. Rouquié. Evreux.

Receveurs et receveuses de 5e classe : Méteren : Mlle Croset. à Courpalay (S.-et-M.). — Saint-en-Gohelle : Mme Dereco, receveuse 6e classe vers Le Petit (S.-et-O.). — Hangest - en - Santerre (Somme) : Mlle Nansot, receveuse 6e cl. Baulon (L.-et-Vil. — Saint-Aimé (Vosges) : M. Gesnot, receveuse 6e cl., Quend (Somme). — Marcouil (P.-de-C.) : M. Letellier, commis principal Laon R.P. — Quend (Somme) : M. Tardivon, receveur 6e cl., Beurlay (Ch. Inf.). — Frisches : M. Faucompret, commis principal à Dunkerque. — Hardinchen : M. Fahy commis principal à Dunkerque R.P. — Bouebecque : M. Le Serbon, commis principal à Masagan (Maroc).

Receveurs et receveuses de 6e classe.

Mutations receveurs de 3e classe : Antony (Seine) : M. Renardet, receveur 3e classe à Roye (Somme). — Receveurs de 4e classe : Meung-s-Loire (Loiret) : M. Chambard, receveur 4e classe à Mutnes-en-Calaisis.

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

O. LILLOIS OU R. A. C. ROUBAIX ?

Le Stade Amédée Prouvost sera dimanche le théâtre d'un match capital entre les équipes de l'O.L. et de l'E.A.C. En effet, ces équipes se trouvant aux places d'honneur, attendent une défaillance du leader, pour l'inquiéter à nouveau. Cette rencontre est certainement la plus importante de la journée du 17 janvier, et le public qui se pressera nombreux autour des touches du superbe terrain du Crétinier, est certain d'avance d'assister à une partie très disputée

L. O. LILLOIS CONTRE U. R. D. MALO

Ce match très ouvert doit donner lieu à une sérieuse explication entre les 2 clubs amis, tous deux en tête des classements des poules A et B de la Coupe de la Bastidienne.

Dunkerque-Malo vient de battre le C.A.S.G. de Paris, mais n'a pas été très heureux depuis quelque temps dans ses matches de championnat D'autre part, l'Iris qui désire fortement remonter au classement et qui, en dehors du résultat défavorable contre Lens, a tout de même depuis réussi quelques bonnes performances : battre Moyeuvre à Moyeuvre, pour la Coupe, et éliminer le C.A.P. ne sont pas des résultats à la portée de tous.

Les Irismen doivent avoir repris confiance, et ils peuvent bien faire. Ils sont bien capables de quelque résultat sensationnel au cours du championnat du Nord comme dans la Coupe. Ils joueront dimanche, animés du meilleur esprit de club, avec le ferme désir de vaincre, et Malo en fera autant.

LES CHAMPIONNATS DANS L'AVESNOIS

Dimanche, première journée des matches retour en **troisième division** sous-district d'Avesnes. Au programme de la journée :

U.S. Poix-du-Nord contre C.S. Anor. Les Podéens battus à Anor recevront cette équipe au terrain du Nouveau-Monde.

A MAUBEUGE, stade des Glacis - U.S. Jeumont — R.C. Maubeugeois.

A PONT-SUR-SAMBRE se jouera la rencontre la plus importante de la journée. Le « onze » local leader de la compétition recevra l'U.S. Landrecienne classée seconde

A MAROILLES, les locaux devront encore baisser pavillon devant le « onze » de l'U.S Avesnoise

A SOLRE-LE-CHATEAU, les locaux donneront la réplique à l'A.S. Louvignies.

Voici le programme des rencontres des **équipes secondes** : C.S. Anorien contre U.S. Poix-du-Nord ; U.S. Jeumontoise contre R.C. Maubeugeoise ; U.S. Landrecienne contre U.S. Pont-sur-Sambre ; U.S. Avesnoise contre U.S. Fourmisienne ; C.S. Chemluote d'Aulnoye contre A.C. Solrézienne.

En **4e division**, 1re journée des matches retour pour l'un des deux groupes.

A VILLERS - SIRE - NICOLE les locaux feront les honneurs de leur terrain à l'A.S. Louvroil.

A GOGNIES-CHAUSSÉE les locaux recevront le « onze » de l'E.S. Boussois.

A AULNOYE, belle rencontre en perspective au stade des Cheminots. Les équipiers premiers du C.S.C. Aulnoye recevront les sportingmen de Feignies.

LES CHAMPIONNATS DU CAMBRÉSIS

Dimanche, seconde journée des matches retour en troisième division Cambrésis.

A MASNIERES, le onze local recevra l'U.S. Quiéry.

A LE CATEAU, les sportingmen Catésiens feront les honneurs de leur terrain à l'U.S Iwuy.

A BUSIGNY, belle rencontre en perspective entre les locaux et l'U.S. Solesmoise.

A WALINCOURT, le onze de l'U.S.W. recevra l'U.S. Berlry

A BEVILLERS, l'U.S. Bevillers recevra le R.C. Avesnes-les-Aubert.

En 4e division, 1er groupe : Hordain contre U.S. Viealy ; Béthencourt contre U.S. Cambrai ; A.S. Escaudœuvres contre U.S. Beauvois ; En 4e division, 2e groupe : C.M. Pommereuil contre U.S. Villers-Outreaux J.O. Ligny contre S.C. Ligny ; Beauvois F contre A.S. Clary.

LE CLASSEMENT EN 2e DIVISION ESCAUT

Voici le classement de la seconde division Escaut après la 1re journée des matches retour :

CLUBS	J.	G.	N.	P.	Pts
U. S. Condé	10	8	1	1	27
U. S. Auberchicourt	10	5	2	3	22
S. C. Douai	10	5	2	3	22
S. C. Caudry	10	4	3	3	21
F. C. Fresnes	10	4	2	4	20
Decby Sports	10	3	3	4	19
A. S. Sin le Noble	10	3	3	4	19
C. A. Valenciennes	10	3	1	6	17
A. C. Cambrai	8	3	1	5	16
U. S. Berlaimont	9	2	0	7	13

Il n'est pas tenu compte du résultat de la rencontre Cambrai-Berlaimont qui ne nous est pas parvenu.

DEMANDES DE MATCHES

L'A.C. des Assurances Sociales (Caisse départementale n. 30 demande matches pour ses équipiers 1 et 2 sur terrain adverse pour le 17 janvier, de préférence à 10 h., contre bonnes équipes de 4e division ou réserves

L'Iris Club de Ferrière la Grande demande matches avec clubs de 4e division, éq. 1A pour les 17 janvier, 14 février et 6 mars. — Ayes éq. 1B les 24 et 31 janvier, 14 février et 6 Mars. Ecrire à M. Fernand Gilneur, 56 rue de la République à Ferrière la Grande

L'A. S. Louvroil demande matches pour tous le mois de février.

L'Union Sportive Lévinoise le 7 février contre équipe correspondante 1B de division d'Honneur. Retour assuré. Ecrire au secrétaire, 4 rue Fresnel, à Liévin.

F. C. Condéen pour son équipe 1B les 14, 21 et 28 février ; 13, 20 et 27 mars ; 3, 10 et 24 avril. Ecrire à M. Raoul Bazin, rue Emile-Zola à Condé-sur-Escaut

A. S. Amicale de Paris (1) promotion division d'honneur, cherche rencontres pour les fêtes de Pâques, région du Nord, toutes fortes équipes. Participerait également à Tournoi de 2 jours. Offres à M. Henry Bourdois, 148, Avenue de St-Ouen, Paris (18e).

LUTTE

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE LUTTE GRÉCO-ROMAINE

Dimanche 24 janvier, Gymnase Sannier, rue Jeanne d'Arc à Roubaix, seront organisés par l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques les championnats du Nord de lutte gréco-romaine, de la Ligue du Nord de lutte Amateurs.

Les meilleurs lutteurs nordistes défendront leurs chances du fait que cette année, les champions du Nord seront qualifiés pour les championnats de France et les vainqueurs de cette compétition auront de grandes chances d'être sélectionnés pour les Olympiades.

Aussi aucun athlète de 1re série ne s'abstiendra et cela nous promet une débauche de sport qui ne manquera pas d'enthousiasmer les spectateurs qui effectueront le déplacement de Roubaix

La Ligue du Nord rappelle que les engagements, accompagnés de 3 francs, doivent être adressés avant le 21 à midi au secrétaire général de la Ligue, M. Ruolt, 16, rue de Rivoli, à Tourcoing.

JEU DE PAUME

DANS L'ARTOIS

Dimanche 17 janvier, à 9 h. 30 salle du Café de la Cantinière, place Jean Jaurès, à Lens, réunion de toutes les sociétés de l'Artois. A l'ordre du jour : Examen de la situation ; Nomination du Président et du Secrétaire. Présence indispensable.

DANS LES FLANDRES

Dimanche 17 janvier, à 15 h